

Le Châble, le 23 mars 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Willis Roderick par le bureau d'architecture A. Gard & B. Vaudan pour la modification du projet autorisé n° 180.09 (déplacement de la PAC) sur la parcelle n° 13852, folio n° 98, zone village V1, à Bruson, coord. 2583046/1101560.

Mme et M. Deléglise Helen et Jean-Marc par le bureau d'architecture Maret Lorianne pour la rénovation et l'agrandissement d'une maison sur la parcelle n° 15976, folio n° 91, zone village V1, à Fontenelle-Dessous, coord. 2582915/1103757.

M. Philippin Daniel pour la démolition et la reconstruction d'un cabanon sur la parcelle n° 11237, folio n° 35, hors zone, au lieu-dit Le Chatelard à Montagnier, coord. 2584235/1102307.

M. Chenaux Benoît pour la construction d'une maison d'habitation en résidence principale sur la parcelle n° 10893, folio n° 104, zone résidentielle R3, au lieu-dit Les Baraudes à Champsec, coord. 2584832/1100774.

Commune de Bagnes par le bureau d'architecture Norbert SA pour la pose de filet contre les chutes de pierres sur les parcelles n° 20046, 20049, 20050, 20051, 20053, 20054, 20055, 20064, 20064, folio n° 38, 54, hors zone, au lieu-dit Fontanet à Lourtier, coord. 2586280/1100617.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.